

regards

sur...

La revue du Centre Contre les Manipulations Mentales

Nouveaux outils, nouveaux défis...

**L'alibi religieux des
manipulateurs**

Vigilance sur la santé



Sommaire

ÉDITO, p2

NOUVEAUX OUTILS, NOUVEAUX DÉFIS

La manipulation mentale : dépasser le paradigme totalitaire, p 3

L'emprise mentale et les réseaux sociaux : des sujets «télécommandés», p 6

Réseaux sociaux, adolescence et dérives sectaires, p 8

VIGILANCE SUR LA SANTÉ

Colloque : médecines alternatives, p 11

Paradoxe, p 13

Sur l'emprise, p 15

Convention de partenariat entre la MIVILUDES et l'EHESP, p 18

L'ALIBI RELIGIEUX DES MANIPULATEURS

Dérives sectaires et processus de radicalisation, une question à débattre, p 24

Des familles désemparées face au déni ecclésial, p 29

BIBLIOGRAPHIE, p 31

Bureau du CCMM National

Présidente : Annie Guibert

Vice-présidents :
Raymonde Wartel
Francis Auzeville

Secrétaire générale :
Francine Caumel-Dauphin

Trésorière : Mado Laxenaire

CCMM - Centre Contre les Manipulations Mentales
3 rue Lespagnol - 75020 Paris - Tél : 01 44 64 02 40
www.ccmm.asso.fr

Directeur de la publication : Annie Guibert
Rédacteur en chef : Frédéric Carré
Secrétariat de rédaction : Claire Rosemberg
Publication enregistrée ISBN : 1769-3330
Maquette, pré-press, impression : Belle Page n°171255
Crédits photos : CCMM, Belle page - Fotolia.

Depuis sa création en 1981 par Roger Ikor, le Centre Contre les Manipulations Mentales a constamment défendu l'accueil, le respect, l'écoute et l'aide des personnes victimes de dérives sectaires, de manipulation et d'emprise mentales.

Aujourd'hui, en janvier 2018, après plus de deux ans de suspension faute de moyens financiers, la parution de ce numéro 34 du journal de l'association augure de notre volonté de faire mieux connaître les enjeux et les difficultés de la lutte que nous menons.

A l'issue de ces dernières années, qui ont connu des événements particulièrement tragiques nous ayant tous touchés en profondeur, je tiens à vous adresser à vous tous, militants et adhérents du CCMM, qui faites vivre notre association sur le terrain, un message à la fois de gratitude et de mobilisation.

Alors que, face aux faits récemment traversés, la citoyenneté, la laïcité, la solidarité sont aujourd'hui questionnées dans notre pays, où l'individualisme souvent domine, où le repli identitaire, le refus des différences se développent, il convient de rappeler qu'au sein du mouvement associatif, des militants bénévoles, venus de divers horizons, persévèrent à s'engager au quotidien pour le bien commun, le soutien des plus vulnérables mais aussi pour nos valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité). Dans le même temps, nous observons malheureusement, d'année en année, une baisse constante des diverses subventions accordées aux associations.

L'année 2018 va démontrer les enjeux importants pour le monde de la lutte antisectes comme pour le CCMM. Il faudra donc poursuivre la mobilisation de nos réseaux et accueillir de nouveaux militants et adhérents, pour les nombreux combats à mener. Je sais que je peux compter sur votre engagement et votre action.

À toutes et à tous, je tiens à vous adresser mes souhaits les meilleurs pour 2018, en vous espérant présents, mobilisés et combattifs, au sein du CCMM.

Annie Guibert

Édito



La manipulation mentale : dépasser le paradigme totalitaire

Par Frédéric CARRÉ, Enseignant

La fin du xx^e siècle a vu une révolution avec l'apparition et la diffusion d'Internet. Certes, certains mouvements à dérives sectaires refusent Internet, voire se construisent contre Internet, cependant, comme toutes les organisations déjà existantes, la plupart se sont engouffrées sur ce nouveau média pour y diffuser leurs publications et tenter de happer de nouveaux adeptes. Cette utilisation de la toile par des mouvements antérieurement existants requière, bien entendu, la vigilance de tous ceux qui, comme le CCMM, luttent contre les atteintes aux droits de la personne perpétrées par les organisations à

caractère sectaire. Toutefois, il semble qu'un autre aspect de l'apparition d'Internet doive préoccuper les défenseurs des droits de la personne humaine, ceux qui luttent contre l'aliénation des individus, contre la violation des valeurs laïques et humanistes : les nouvelles possibilités de manipulation mentale ouvertes par le développement d'Internet.

Il est bien entendu encore trop tôt pour en mesurer toutes les conséquences. Mais, à n'en pas douter, Internet est plus qu'un nouveau média qui viendrait s'ajouter à une liste déjà longue ; c'est un outil qui a un impact considérable sur nos méca-

nismes cognitifs, c'est-à-dire sur notre façon de percevoir le monde et d'interagir avec lui. Internet modifie en effet profondément le rapport à l'information et favorise une transformation de la manipulation, en particulier de la manipulation mentale.

Trois caractéristiques déterminantes nous semblent ici intervenir dans ce processus : la déterritorialisation, l'instantanéité, l'interactivité. La déterritorialisation signifie l'impossibilité de situer dans l'espace à la fois l'émetteur des messages manipulateurs et le récepteur de ceux-ci. Elle s'accompagne donc de la capacité à conserver l'anonymat pour les cibles et les

émetteurs. Pour ces derniers, cette déterritorialisation permet également la diffusion anonyme de messages en tout impunité, mais, avantage pour les manipulateurs sectaires, elle permet néanmoins aux gourous d'agir à visage découvert sans pouvoir être localisés. L'instantanéité permet la réactivité et l'adaptabilité à l'environnement social. Elle permet ainsi à l'émetteur d'apparaître constamment en phase avec le monde, de ne pas être hors du monde et potentiellement d'être le monde. L'interactivité, enfin, rend possible l'établissement d'un contact vécu par le récepteur comme personnel lorsqu'il croit devenir lui-même émetteur de messages. Ainsi, le récepteur a l'illusion de pouvoir prendre part au monde qu'il partage avec l'émetteur.

Déterritorialisation, instantanéité et interactivité sont trois éléments qui renvoient à des catégories essentielles qui structurent notre mode d'appréhension de la réalité : le temps, l'espace et autrui. Par le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC), ce sont les modalités mêmes de l'appréhension du monde extérieur, de la réalité par les individus qui se trouvent donc profondément bouleversées. La capacité de distinguer ce qui est réel de ce qui est virtuel, ce qui est vrai de ce qui est faux, ce qui est bon de ce qui est mauvais, peut s'en trouver radicalement altérée. Ce que l'on qualifie parfois un peu rapidement de perte du sens critique masque sans

doute un phénomène plus fondamental, car il ne s'agit pas seulement de la perte des outils permettant de construire une pensée critique, mais aussi de la perte de la capacité d'utiliser de tels outils.

La perte des catégories classiques pour appréhender le monde extérieur peut exposer l'individu au risque d'un renfermement sur lui-même, d'une forme de repli autistique sur une réalité personnelle fantasmée. Mais cette perte peut également exposer l'individu à une

totalitaires qui allaient obscurcir le xx^e siècle. C'est en effet sur la perte des repères, des normes sociales, induites par les mutations des sociétés industrielles, que les organisations totalitaires de masse se sont construites dans le domaine politique, bien sûr, mais également dans le domaine spirituel.

Nos sociétés contemporaines, pour des raisons certes différentes de celles jadis évoquées par Durkheim, se trouvent dans une situation anormale tout aussi



réceptivité des messages extérieurs accentuée, en particulier des entreprises de manipulation mentale. En effet, désorienté par l'incapacité de comprendre ce qui lui est extérieur, l'individu devient une proie facile pour ceux qui chercheraient à l'exploiter ou à l'asservir.

Durkheim, en décrivant l'anomie qui lui semblait caractériser les sociétés industrielles de son temps, pressentait sans doute l'émergence des mouvements

manifeste, ce qui favorise donc les phénomènes d'emprise mentale. Les nouvelles technologies rendent cependant possible une manipulation mentale plus efficace. Plus besoin en effet de rassembler les adeptes en un lieu précis, de leur faire rencontrer physiquement le gourou, de leur faire pratiquer ensemble les rituels de séparation qui soudent les mouvements à dérives sectaires, puisque ces étapes essentielles à l'emprise mentale et à

l'embrigadement se situent dans un monde virtuel qui entretient un rapport poreux avec la réalité.

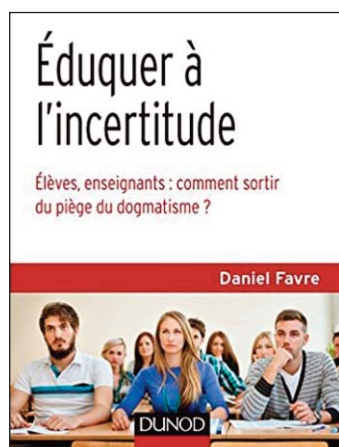
Là où les organisations totalitaires classiques avaient besoin de déployer une énergie considérable afin d'extraire leurs adeptes du monde réel pour les plonger dans un espace et un temps qu'elles façonnaient elles-mêmes ex-nihilo pour refléter leur vision du monde, l'entreprise manipulatrice contemporaine, qu'on pourrait qualifier de globalitaire, n'a qu'à s'immiscer au sein de cette globalité virtuelle que créent les TIC. Plus besoin de meetings, de rituels, de cérémonies, pour provoquer la rupture entre l'adepte et le monde réel puisque celle-ci a déjà été opérée par la logique même des TIC.

Plus besoin non plus de dépenser de l'énergie et de l'argent afin de provoquer chez les adeptes une adhésion-addiction à un flot de discours fanatiques. Les nouvelles organisations de manipulation mentale sont fondées sur le principe même d'une addiction *a priori* aux TIC, surtout depuis le développement des smartphones qui rend possible des modes de communication particulièrement intrusifs. Par exemple, grâce au système des notifications, l'adepte-cible peut être sans cesse maintenu dans l'orbite du manipulateur (point besoin d'une cohorte d'affidés), ce qui illustre bien la possibilité d'une emprise à la fois déterritorialisée, instantanée et interactive.

C'est pourquoi, le paradigme totalitaire semble désormais de moins en moins adapté

pour décrire et comprendre le fonctionnement des mécanismes animant les mouvements à dérive sectaire. En effet, par une déconstruction globale de la distinction entre les mondes réels et virtuels, les TIC rendent possibles des entreprises diffuses d'emprise mentale sur des individus privés de repère.

Thomas More, au début du XVI^e siècle, écrivait *Utopia*. Il était l'un des plus éminents représentants de l'humanisme de la Renaissance. En imaginant ce non-lieu (*u-topia*), il voulait stimuler ses contemporains, les amener à réfléchir sur les travers de la société de son époque et à construire un monde meilleur. Internet est un non-lieu, faisons donc en sorte de nous engager désormais pour qu'il ne détruise pas l'humanisme. ■



Éduquer à l'incertitude

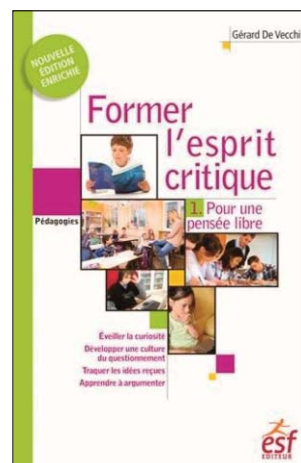
L'intolérance et le dogmatisme sont de retour à l'école... chez les élèves ! Religieux ou complotiste, ils installent les enfants dans un refus de toute dimension critique pourtant constitutive de l'éducation et de la culture. Pour comprendre ce phénomène et sortir de l'impasse tragique où il conduit, l'auteur propose d'interroger ce qu'il nomme l'addiction aux certitudes, source de plaisir et de sécurité, face à la peur d'apprendre. Mais, de manière plus surprenante, il dénonce également ce dogmatisme psychologique

Éditions Dunod – Octobre 2016

Former l'esprit critique

Former l'esprit critique en 2 volumes (tome 1 et tome 2). Pour une pensée libre, développer l'esprit critique des élèves est, pour Gérard De Vecchi, aussi fondamentale que leur apprendre à lire, écrire ou à compter. Aujourd'hui, plus que jamais, on a besoin de citoyens capables de faire le tri dans les informations et d'effectuer les choix pertinents pour le bien de tous. Composante essentielle de notre enseignement, l'esprit critique est, en réalité, l'autre face de l'exigence de précision, de justesse et de vérité que chaque élève doit s'appliquer

Éditions ESF – Mars 2017.





L'emprise mentale et les réseaux sociaux : des sujets « télécommandés » ?

Par Jérémy BRIDE, Psychologue clinicien
et secrétaire du CCMM Grand PACA

Avec un taux de 77 % d'équipement en Smartphone, 74 % en ordinateur portable et 53 % en tablette, une consultation quotidienne de 26,6 fois, à près de 53 fois pour les 18-24 ans, la population française¹ a pu voir ses modalités de prises d'informations et son vécu social évoluer, notamment de par l'utilisation des réseaux sociaux².

De ce fait, il semble nécessaire de prendre en considération les modalités d'une telle activité sur la façon dont les informations qui en sont issues sont perçues et traitées, notamment en lien avec les

potentielles tentatives de manipulations ou emprises mentales que permettrait cet outil. En effet, 43 % des représentants des générations dites « Z et Y » (c'est-à-dire nés entre 1995 et 2015, entre 1980 et 2000) déclarent accéder à l'actualité par les réseaux sociaux³, ces derniers passant de relais d'informations auparavant à médias d'informations. (Harris Interactive, 2017).

Ces informations en provenance des réseaux sociaux diffèrent de celles présentées en reportage par des services de presse en cela qu'il n'y a « aucune explication, si ce n'est la simple transmission

d'une image et, au mieux, une simple description des faits, sans filtre émotionnel possible et sans aucune analyse critique [...], la multiplication sans limite et sans inscription temporelle [entraînant] un débordement du cadre contenant de l'information objective » (Romano, 2014⁴). De plus, l'outil « Smartphone », de par son caractère privé – presque intime – interdit substantiellement la présence d'un tiers réel pouvant être vécu comme intrusif par le sujet et rend plus complexe le recours à ce tiers entre l'information et le sujet la percevant. L'information (image, texte, vidéo...) n'est donc plus nécessaire-

ment soumise à l'analyse de la pensée critique, notamment par le *Fact Checking*, de part son immédiateté et sa propagation (*Like / RT / FAV*) qui « parlent » pour elle et donnent l'illusion d'une garantie d'authenticité, un si grand nombre de sujets ne pouvant se tromper (biais cognitif « d'endo-groupe »⁵ et de « récence »⁶ et de « disponibilité »⁷).

De ces faits se pose la question d'une utilisation non adaptée de l'outil « informatif », notamment en lien avec de potentiels groupes à dérives sectaires, tant le réseau social peut servir de « vitrine » ou de « plate-forme d'exposition » : si certains « comptes » sont clairement nommés par les acronymes ou libellés propres aux « mouvements », utilisant les méthodes des *Community Manager*, d'autres comptes, moins identifiés, potentialisés par l'anonymat de règle, serviront de « passe-plats » afin d'exporter le plus efficacement possible la « bonne parole » : une information « postée » pouvant être lue par un nombre important d'abonnés (ou *followers*), qui pourront, à leur tour, la partager avec leurs propres réseaux via les mêmes méthodes.

Loin de diaboliser les réseaux sociaux et leurs utilisations selon les différentes générations, l'intérêt reste de ne pas sous-estimer la place de ces outils dans la propagation des dérives sectaires et thérapeutiques. En effet, le risque n'étant pas tant dans le virtuel des réseaux sociaux, que dans « l'actualisation » de ces informations tirées de ces

réseaux, impliquant un passage à l'acte effectif dans le monde réel via un monde virtuel, que cela soit à travers les mécanismes d'identifications narcissiques de projection⁸ et d'introjection⁹, d'identification¹⁰ à la source, au meneur voire au *guru*¹¹, que par les mises en pratique de certains comportements nommés à risques, comme les *Blue Whale Challenge*¹² ou les conseils en « santé » relayés en vidéos et images via *Tumblr* et *Youtube*, prônant le



jeûnisme ou l'utilisation de techniques non scientifiquement validées, ignorant les critères d'exclusions et l'anamnèse nécessaires à tout conseil médical.

L'optique reste ainsi de « partager », mais en instaurant un dialogue, fût-il intergénérationnel, afin d'utiliser au mieux les méthodes d'analyses critiques et « d'auto-défenses intellectuelles » telles que proposées par les méthodes hypothético-déductives¹³ scientifiques, notamment mises en avant par la Zététique¹⁴, afin que le temps de penser, d'élaborer, de critiquer, d'échanger,

d'analyser, de mettre en doute ne soit pas empêché par l'immédiateté, la profusion et la disponibilité de toutes ces informations. ■

¹ Globale Mobile Consumer Survey, Deloitte, 2016

² La 5^e édition de l'étude « Social Life » d'Harris Interactive conclue à une utilisation quotidienne de Facebook pour 48 % et de Youtube pour 18 % des Internauts, viennent ensuite Twitter puis Instagram..

³ Contre 5 % pour les générations « X » et 2 % pour les « baby boomers ».

⁴ Romano, H. (2014) *Ecole, sexe et video*. Dunod, p.117.

⁵ Ce biais cognitif implique la tendance à faire (ou croire) des choses parce que de nombreuses personnes autour de nous font (ou croient) la même chose. C'est un biais en lien avec la pensée de groupe et l'instinct de horde.

⁶ Ce biais implique qu'une information perçue en dernier est mieux rappelée en mémoire que les autres apprises auparavant, car elle est « plus fraîche ».

⁷ L'heuristique de disponibilité peut se définir comme la tendance à privilégier et surestimer, lors de l'étude d'un élément, les informations immédiatement disponibles à la mémoire d'un sujet, une information répétée (ou partagée / Re-Tweetée) plusieurs fois en faisant l'information la plus disponible, les sujets peuvent être amenés à la considérer comme la plus « véridique ».

⁸ La projection, dans son sens psychanalytique, est l'opération par laquelle le sujet expulse de soi et localise dans l'autre, personne ou chose, des qualités, des sentiments, des désirs, voire des objets, qu'il méconnaît ou refuse en lui (Laplanche et Pontalis).

⁹ L'introjection peut être défini comme l'inclusion fantasmatique de l'objet, d'une partie de celui-ci, ou du lien à ce dernier, qui sert de repère au moi par l'appréhension de l'objet extérieur dont le détachement est alors possible.

¹⁰ Trois types d'identifications peuvent être définis dans ce mouvement : l'identification du leader à son idéal, l'identification en retour de l'idéal qu'il perçoit chez le leader, et une identification latérale aux autres membres du groupe composé ou fantasmé.

¹¹ Terme à l'origine du mot « Gourou », pouvant aussi bien signifier « précepteur », « guide spirituel » que « maître » en Sanskrit

¹² Ce « jeu » morbide et pathologique, prenant sa source auprès de la communauté VKontakte « f57 », implique 50 « défis » à relever progressivement afin d'atteindre le 50^e défi : le suicide du sujet.

¹³ Cette méthode permet la considération scientifique d'une chose ou d'une donnée, en cela qu'elle est questionne la validité d'hypothèse de départ par la mise à l'épreuve et de tests afin de l'appuyer ou de la réfuter.

¹⁴ « Art du Doute », démarche inspiré du Scepticisme philosophique visant à chercher la raisons des choses et « appréhender le réel par la méthode scientifique ».



Réseaux sociaux, adolescence et dérives sectaires

Par Florence PINLOCHE, Psychologue clinicienne

L'expression « réseaux sociaux » semble parfaitement connue du grand public, mais son utilisation actuelle ne recouvre en réalité qu'une partie de la signification de cette expression. En effet, par « réseaux sociaux » il est communément entendu « réseaux sociaux en ligne », ce dont il s'agit dans cet article. Mais rappelons que l'expression « réseaux sociaux » est créée par l'anthropologue britannique John A. Barnes en 1954 et que les réseaux sociaux, c'est-à-dire « des ensembles de relations entre personnes ou entre groupes sociaux »¹, font l'objet d'étude dans le domaine de la sociologie et des sciences

sociales depuis le début du xx^e siècle, citons en particulier Georg Simmel en 1908 et Jacob L. Moreno en 1930.

Il sera question dans cet article des réseaux sociaux en ligne (par exemple *Facebook* et *Twitter*) et de l'utilisation qui en est faite par les adolescents. De cette utilisation découlent des risques bien spécifiques et, dans certains cas, un risque lié aux mouvances sectaires.

Le principe des réseaux sociaux en ligne est de permettre une communication entre différentes personnes. Cela offre de très nombreuses possibilités à l'utilisateur quant aux personnes qu'il contacte

(personnes connues ou non, autres groupes de personnes...) et aux données transmises (photos de son chat, information sur un tremblement de terre...).

L'utilisation de ces réseaux par les adolescents semble principalement récréative². Ils communiquent avec leurs amis, publient des photos et des vidéos, échangent sur les travaux scolaires et les sorties qui les intéressent. Ils affectionnent particulièrement ce support car il leur permet de se présenter sous un jour différent sans être freinés par les normes sociales ; ils peuvent également tester leurs aptitudes créatives et tenter la séduc-

tion sans prendre le risque de la confrontation réelle.

Mais ils peuvent se retrouver face aux risques spécifiques liés à l'utilisation de ces réseaux : harcèlement, ou encore usurpation d'identité. La fréquentation des réseaux sociaux peut ainsi être génératrice pour eux d'anxiété. Ces faits sont largement documentés et des sessions de prévention sont mises en place dans de nombreux établissements scolaires. Pourtant, les risques liés au fonctionnement même de ces sites sont généralement peu connus du grand public, et donc des adolescents.

Ces sites (et aussi les moteurs de recherche tel Google par exemple) fonctionnent à l'aide d'algorithmes. Ces derniers ont pour rôle de proposer préférentiellement des contenus ciblés pour chaque utilisateur : les informations et les articles proposés le seront en fonction des goûts et des précédentes recherches de l'utilisateur. De plus, les articles mis en avant sont ceux qui ont le plus de succès (ou bien ceux dont les auteurs sont les plus connus)³. Cela signifie que l'information dont dispose l'utilisateur n'est pas neutre : elle est ciblée et sélectionnée en fonction de données personnelles recueillies lors de l'utilisation de ces outils. Si l'utilisateur n'en a pas conscience, il pensera être conforté dans ses positions et que ses positions sont partagées par le plus grand nombre, alors que ce n'est pas forcément le reflet de la réalité, il est simplement

toujours face au même, à l'identique, l'algorithme reproduisant toujours son avis.

Les réseaux sociaux n'ont pas pour vocation de susciter l'esprit critique et de développer la réflexion. Il importe alors d'en avoir conscience et de ne pas les considérer comme le reflet de la société ou comme un vecteur d'informations suffisant.

En raison du grand nombre de leurs utilisateurs, ces réseaux contribuent à une large diffusion d'idées ou de positions généralement considérées comme marginales, sans qu'aucune réflexion ne soit développée. Le succès grandissant des théories conspirationnistes, de celles farfelues sur la santé ainsi que les croyances *new age* constituent des révélateurs.

Les esprits les plus jeunes se retrouvent alors confrontés au pouvoir de séduction des théories fantaisistes sur la santé ou sur les complots. Ils ne sont pas toujours en mesure de les critiquer par manque d'informations et il leur est difficile de développer un raisonnement construit en raison de leur jeune âge. Les idées simplistes se greffent alors à un manque de

capacités d'analyse, déstabilisant les jeunes esprits en construction. Elles peuvent s'installer durablement, préparant l'adhésion aux croyances les plus étranges et l'entrée dans un groupe à dérives sectaires.

Les dérives sectaires trouvent dans les réseaux sociaux en ligne un formidable moyen de diffusion au plus grand nombre, et en plus gratuit et sans risque. Ainsi, leurs idées se banalisent parfois jusqu'à l'évidence car beaucoup d'utilisateurs contribuent innocemment à les répandre. De plus, ces sites permettent le recours à des procédés de recrutement cachés sous la complexité de leur mise en œuvre. En voici un premier exemple : faire apparaître un masque (publicité, quizz, test de personnalité) sur la page de l'utilisateur, ce dernier est alors tenté de cliquer et de répondre à une succession de questions pour atterrir au final sur le site internet de l'organisation sectaire. D'autre part, par le biais du site (type *Facebook*), le groupe déviant propose une activité susceptible d'intéresser de nombreux utilisateurs et une fois sur la page de cette activité, l'utilisateur est en



contact avec la publicité du groupe déviant.

Les réseaux sociaux en ligne constituent une des différentes modalités d'approches qui sont à la disposition des groupes à dérives sectaires et des « charlatans de la santé ». Cependant, rappelons que l'adhésion à un tel groupe nécessite une rencontre physique avec des personnes charismatiques. C'est par cette rencontre que l'emprise se mettra en place.

Si le risque d'adhésion par l'intermédiaire des réseaux sociaux en ligne n'est pas étudié et pas chiffré dans le cas des adolescents, ce risque est en revanche dénoncé de nombreuses fois dans le processus de radicalisation.

Les complotistes et les groupes à dérives sectaires proposent des explications simplistes et magiques pour comprendre et maîtriser le monde complexe dans lequel nous vivons. Afin de protéger les plus jeunes, la meilleure réponse reste toujours de laisser le dialogue ouvert et de développer l'esprit critique. Il est important d'expliquer qu'il est nécessaire de vérifier les informations, de les confronter entre elles et d'échanger avec les personnes qui sont susceptibles d'avoir un point de vue différent.

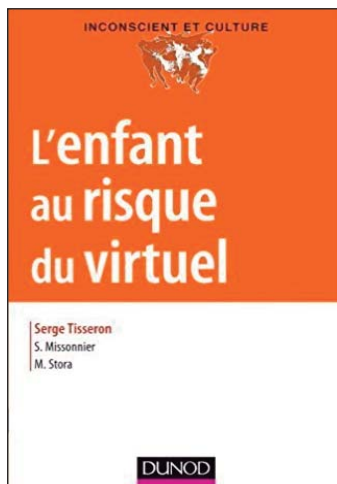
Il est difficile pour les parents d'intervenir auprès de leurs adolescents car, d'une part, ils n'ont pas accès aux contenus échangés et, d'autre

part, les adolescents ne se tournent pas facilement vers leurs parents pour discuter ni pour faire part de leur vie quotidienne. Cependant, il est possible pour l'entourage de se montrer présent, attentif et bienveillant, davantage dans le dialogue que dans la répression, même s'il est parfois bien difficile de comprendre quel désir ou quelle demande anime l'adolescent... ■

¹ Pierre Mercklé, La sociologie des réseaux sociaux, Paris, La Découverte, 2016

² <http://www.journaldunet.com/ebusiness/le-net/1162001-que-font-les-jeunes-sur-les-reseaux-sociaux/>

³ <https://siecldigital.fr/2016/09/08/fonctionne-reellement-algorithme-de-facebook/>



L'enfant au risque du virtuel

Le mot de virtuel a plusieurs définitions possibles. Il désigne ce qui est potentiel et en devenir, ce qui est présent mais non actualisé, ou encore ce qui exclut le corps et les émois pour s'en tenir au domaine des pures représentations. Mais dans tous les cas, le virtuel s'impose comme un fantasme autant que comme une réalité. A ce titre, il constitue parfois un territoire dans lequel on peut se perdre, mais aussi un espace transitionnel qui peut être utilisé à des fins de symbolisations personnelles

Éditions Dunod - Février 2012



Médecines alternatives, attention aux dérives !

Le CCMM ne conteste pas les pratiques et techniques qui peuvent contribuer au bien-être de la personne ou, en complémentarité avec les médecines allopathiques, favoriser le mieux-être du malade ; sa vocation n'est pas de stigmatiser sans nuance toute pratique de soins non scientifique, mais de décrypter toutes les possibilités de dérive, d'alerter et de sensibiliser à ce sujet.

Nous avons organisé un colloque le 12 octobre 2017 « Médecines alternatives : attention aux dérives » pour vous exposer notre point de vue et vous proposer l'apport d'experts sur ces questions.

Idées-forces des trois intervenants :

Médecine complémentaire : un état des lieux

par Samir KHALFAOUI, Conseiller santé auprès de la MIVILUDES

Selon l'OMS, 75 % des Français ont eu recours au moins une fois à un traitement complémentaire. Et quatre Français sur dix ont recours habituellement à des médecines alternatives ou complémentaires. Aucune catégorie socio-professionnelle n'est épargnée.

Nous sommes tous de potentielles victimes. Simple phénomène de mode ou mouvement irréversible voulu et planifié par des groupes qui tentent de mettre la main sur un marché du bien-être qui représente une source de revenus intarissable ?

Il s'agira de présenter un état des lieux au travers des observations faites par la Miviludes dans le cadre de ses missions. ■

Quand les chercheurs « s'emmêlent »

par Olivier HERTEL, Journaliste

Le constat est accablant. Les Français font de moins en moins confiance à la science et à la médecine. Cette défiance se cristallise aujourd'hui autour de la controverse anti-vaccins. Plus de 40 % des Français estiment que les vaccins ne sont pas sûrs contre 17 % pour le reste de l'Europe. Difficile de définir les responsabilités entre les discours de charlatans qui dénigrent la médecine conventionnelle et les déra-

pages de l'industrie pharmaceutique.

Mais le trouble vient aussi de lieux insoupçonnés et surtout de personnalités *a priori* intègres : ingénieurs, chercheurs académiques, professeurs de médecine, voire même quelques prix Nobel.

Avec toute la légitimité que leur accordent leurs titres, eux aussi dérapent, quelques fois à leur insu, mais le plus souvent en parfaite connaissance de cause.

Nous verrons deux exemples emblématiques de ces dérives à travers deux enquêtes menées à Sciences et Avenir sur les traitements du SIDA et de la maladie de Lyme. Elles révèlent la compromission de scientifiques de très haut niveau dans la promotion de traitements sans la moindre efficacité dont certains relèvent même du *New Age* et de la parapsychologie. Dérives thérapeutiques : quand les chercheurs « s'emmêlent » ! ■

Portée critique de la démarche scientifique

par Nicolas PINSAULT, Chercheur

Il s'agit d'amener les auditeurs à appréhender la démarche scientifique et sa portée critique à partir des frontières de nos disciplines médicales et paramédicales : thérapies magiques ou spiritualistes, fluides curatifs, soins alternatifs, méthodes chamaniques.

S'approprier le pourquoi du comment de la recherche scientifique dans le domaine de la santé nous permettra d'éviter bien des pièges et d'esquisser des réponses sur les motivations des patients et des thérapeutes à recourir aux « alternatives ». Seront ensuite abordés les éléments de psychologie de l'enga-

gement permettant de comprendre certaines dérives thérapeutiques et potentiellement sectaires.

Loin du prêt-à-penser, l'objet de la conférence sera d'outiller les auditeurs pour qu'ils fassent des choix de santé en connaissance de cause. ■



À paraître courant février 2018 :

Actes du Colloque du 12 octobre 2017
Médecines alternatives, attention aux dérives

(Éditions CCMM - À se procurer sur le site ccmm.asso.fr)



Paradoxe

Par Claire ROSEMBERG, Médecin pédiatre

Etre en bonne santé physique et mentale et désirer le rester, être malade, atteint d'une affection grave et souhaiter en guérir, quoi de plus légitime et les progrès de la médecine vont dans ce sens, à la fois préventive, parfois prédictive, et de plus en plus curative actuellement pour des maladies jusqu'ici mortelles ou gravement invalidantes.

La démocratisation de l'information médicale par les divers médias (presse, messages et émissions télévisées) permet au grand public de s'approprier des données tant dans le domaine de l'éducation à la santé (alimentation, activité

physique par exemple) que dans celui des avancées de la recherche et de l'amélioration des traitements qui en découlent (nanotechnologies, découverte sur le génome humain, transplantation, cellules souches, robotique chirurgicale, etc.) ; chacun peut alors envisager dans un avenir proche l'homme « réparé », « amélioré », voire « augmenté » avec le débat moral et éthique que cela soulève et pourquoi pas rêver d'immortalité !

Mais la sur-information peut vite devenir désinformation chez ceux qui veulent devenir acteurs de leur santé et ne sont pas toujours en capacité d'une analyse rigoureuse des

données fournies en se laissant influencer parfois par l'avis d'internautes inconnus, sans exercer leur esprit critique ; la tendance de certains est alors un retour au naturel sur fond de scandales sanitaires, de firmes pharmaceutiques suspectes dans une ambiance de complot international favorisée par le brouillage médiatique.

La médecine conventionnelle est contestée, d'aucuns parlent d'une révolte populiste anti scientifique avec le désir de se préserver de façon naturelle et de se soigner par des méthodes douces en prenant en compte le respect de l'environne-

ment. La méfiance s'installe vis-à-vis des autorités de santé. Dans ce contexte, des croyances sans fondement, d'un autre âge et la pensée magique se profilent.

Ainsi, alors qu'on exige plus de visibilité, plus de tests, plus de preuves d'efficacité, d'innocuité et d'absence de risque malgré les bénéfices constatés pour le plus grand nombre, on est prêt à accepter des protocoles de soins farfelus parfois dangereux, des traitements par des méthodes non reconnues, prônées par des personnalités médiatiques, des soins par des plantes venues d'ailleurs, vendues sur internet, et les conseils et recettes de cette mouvance du retour à la nature dans une approche holistique de la santé.

L'intérêt de cet engouement n'a pas échappé aux coachs autoproclamés dans le domaine de la diététique et du « bien être » qui ont multiplié, sur la toile et dans une certaine presse, leurs propositions de prise en charge individuelle ou collective. Elles répondent parfaitement aux attentes de ce public ciblé qui s'engage sans contrôle, sans le moindre doute, malgré les risques encourus, certes financiers, mais surtout pour leur santé physique et leur équilibre psychique !

Le danger est bien plus grand pour les malades chroniques ou atteints d'une affection grave, comme le cancer, qui se tournent vers

les médecines dites non conventionnelles en abandonnant leur traitement sous l'emprise de personnages sans scrupules ou de groupuscules déviants.

Une stratégie de protection des individus est à mettre en place tout en permettant à chacun de continuer à être un partenaire actif de sa santé et de ses soins, mais un partenaire éclairé.

Un certain nombre de services hospitaliers se sont inscrits dans cette démarche en proposant des thérapies complémentaires (hypnose, acupuncture, homéopathie etc.) qui permettent à la fois de mieux comprendre leurs effets et d'aider à accepter des soins plus lourds. Les

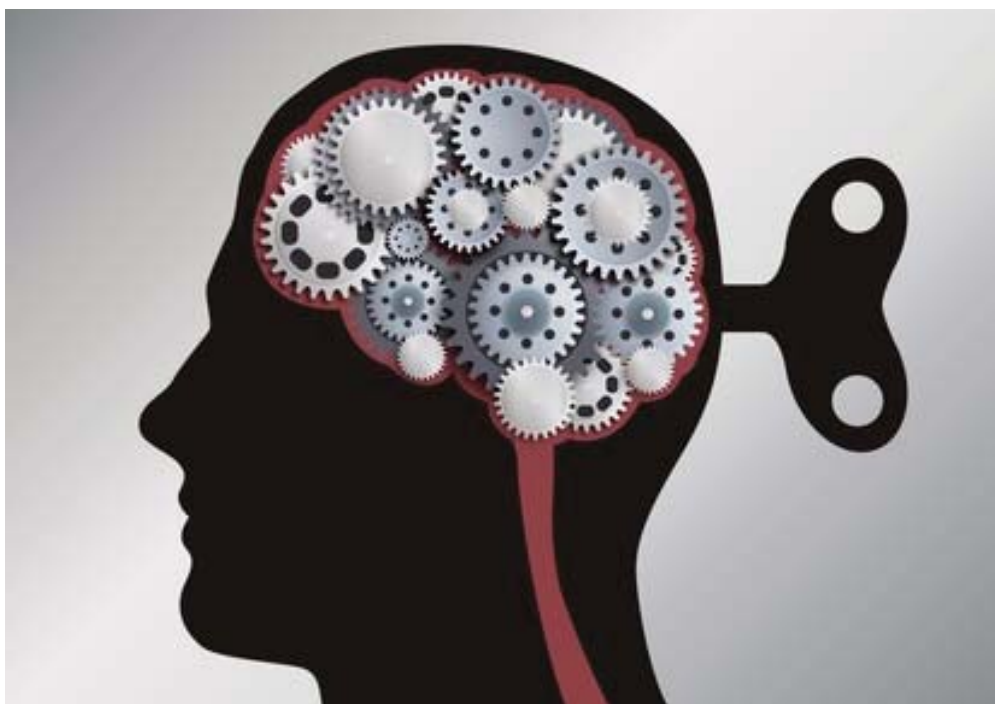
« patients experts » et les associations de patients, bien documentées dont l'existence est pérenne, participent de cette dynamique par leur soutien et leurs alertes à bon escient.

Apprendre à trier les informations sur Internet et dans la presse à sensation par une éducation à la santé pour tous et une éducation thérapeutique de bonne qualité et humaniste est une priorité pour éviter un retour au tout naturel et ses dérives qui enferment ceux qui en font l'apologie dans un positionnement tout aussi dogmatique qu'une méde-

cine qui oublierait de prendre en compte la complexité de l'humain.

On peut aussi souhaiter que l'explosion du numérique avec ses robots et tous ses outils libèrent les praticiens d'une partie de leurs tâches administratives et leur permettent de consacrer plus de temps à l'écoute de leurs patients pour éviter qu'ils n'aillent la chercher ailleurs. ■





Sur l'emprise

Par Florence PINLOCHE, Psychologue clinicienne

L'emprise, telle que la définit le Larousse, est un « ascendant intellectuel ou moral de quelqu'un ; influence de quelque chose sur une personne : être sous l'emprise d'une passion ». Dans le cas d'une dérive sectaire, il est commun d'employer l'expression « emprise mentale » qui souligne la volonté d'un individu de prendre possession du psychisme d'un autre individu en agissant sur sa volonté, ses souvenirs et ses émotions.

Pour rappel, il n'existe pas de définition juridique de ce concept. Dans le texte de la loi Abou-Picard de 2001, il est question de « sujétion psychologique » et d'« abus de faiblesse ».

L'objectif de cet article est de présenter, dans un premier temps, les techniques d'emprise mentale telles qu'elles sont très fréquemment rencontrées puis, dans un deuxième temps, d'aborder la question de la sortie de cette emprise.

Techniques d'emprise

En référence à la diversité des situations rencontrées, il apparaît que l'emprise sur un individu peut être mise en place très rapidement : un premier contact peut parfois suffire, alors que, dans d'autres cas, elle ne sera effective qu'après un long processus. Cependant, les techniques rencontrées sont toujours les mêmes :

- Mise en place du culte de la personnalité du manipulateur, pseudo-thérapeute ou encore gourou.
- Proposition d'une vision du monde ou d'une solution qui englobe tous les domaines (professionnel, vie de famille, argent, santé...).
- Masquer la réalité du fonctionnement du groupe : pour fonctionner, la manipulation doit être cachée et la victime doit être persuadée d'agir selon sa volonté.
- Amener la victime à abandonner ses repères et ses valeurs habituels.
- Imposer une rupture des liens avec l'entourage proche (amis, famille) à l'aide du

dénigrement, voire de la diabolisation.

– Création d'un ennemi extérieur qui renforce l'unité du groupe.

– Mise en place d'un sentiment d'élite par l'utilisation d'un vocabulaire propre au groupe, l'adhésion à l'idée que seul le groupe connaît la vérité absolue et qu'elle ne peut pas être comprise par les autres.

– Manipulation de la mémoire et des émotions.

– Faire prendre des engagements en public ainsi que des engagements financiers et/ou chronophages.

– Fragiliser le niveau de vigilance et altérer la capacité de raisonnement en supprimant sommeil et nourriture et en imposant des activités répétitives.

– Empêcher la réflexion individuelle en coupant la victime de ses proches et en interdisant aux victimes de parler entre elles.

La réflexion et le raisonnement sont aussi mis à mal par les distorsions dans le traitement de l'information.

– Utilisation de techniques appartenant aux psychothérapies : si la finalité des psychothérapies est d'amener le patient à être satisfait de son fonctionnement psychique sans le soutien du thérapeute, la finalité d'une emprise est à l'opposé car il s'agit d'obtenir la soumission la plus complète.

C'est en détournant l'usage des psychothérapies que certains manipulateurs provoquent l'apparition de « faux

souvenirs » (en particulier faux souvenir d'inceste).

Une fois le processus d'emprise initié, le manipulateur met en place d'autres procédés qui lui permettront de maintenir son emprise. (voir encadré).

Ces procédés sont durablement traumatisants et déstabilisants. En effet, de nombreuses victimes font part de leurs difficultés à retrouver leur intégrité et de leur peur persistante face à leur ancien bourreau, bien des années après leur départ du groupe.

En finir avec l'emprise

En finir avec l'emprise et la souffrance qui va avec, arriver à quitter le groupe ou le manipulateur est un objectif longtemps rêvé et pensé par la victime. Précisons que la situation de la victime est très différente selon la durée et l'implication dans le groupe et selon l'ampleur des concessions effectuées (sacrifice de sa vie de famille, temps et argent donné).

Ce processus de sortie est la conséquence d'une prise de conscience d'incohérences et de contradictions dans la doctrine et le fonctionnement du groupe et à un refus de continuer à accepter cela sans pouvoir en discuter. Par ailleurs, la morale individuelle peut être perturbée par la participation à des agissements contre ses valeurs et/ou hors-la-loi.

La victime appréhende la rupture car le groupe ou le manipulateur a été pour elle le seul point de repère et

Voici les techniques de maintien de l'emprise :

– Culpabiliser.

– Déstabiliser à l'aide de propos radicaux, violents et d'affirmation contradictoires. Cette déstabilisation peut aboutir à un état de confusion.

– Utilisation de la violence verbale, voire physique. Cette violence effraie et diminue les capacités de réactions et d'opposition de la victime.

– Imposer des contraintes physiques, psychiques et temporelles.

– Imposer un projet qui n'appartient pas à la victime (nouvelle profession, voyage...).

– Alternier valorisation et dévalorisation.

– Faire fonctionner l'effet de groupe qui va renforcer l'adhésion.

– Faire écrire à la victime son histoire en faisant ressortir ses difficultés : la victime hésitera à entamer une action en justice de crainte que ces écrits soient divulgués et la décrédibilise.

l'unique solution à ses problèmes et à ses questions. Cependant, elle n'est plus en mesure d'accepter l'emprise ; elle évalue alors le rapport coût – bénéfique de son adhésion. Lorsqu'elle est dans cette zone de doute et de réflexion, la victime peut être exclue car elle perturbe le groupe en mettant à mal la légitimité du gourou et le

bien-fondé de ses théories.

La victime qui se dirige vers la sortie perçoit les difficultés auxquelles elle va être confrontée une fois sortie. Il s'agit principalement de difficultés d'ordre psychologique et social (isolement), mais la victime peut également être très démunie sur le plan financier (ruine financière, perte du logement et/ou de l'emploi). Sur le plan psychologique, la victime doit affronter une perte de confiance en soi, le sentiment d'avoir perdu son identité, le sentiment de honte et la perte des repères communs. De plus, la doctrine continue de perturber le raisonnement en s'imposant dans la pensée de la victime contre sa volonté.

Le travail sur soi à l'aide d'une psychothérapie est essentiel pour permettre à la victime de se réapproprier sa personnalité et sa culture, ressentir ses émotions et les identifier comme telles, pour comprendre ce qui l'a amenée à s'impliquer dans un tel groupe, à croire en une doctrine fantaisiste, voire dangereuse, et à accepter les brimades et les privations.

Marianne et Hippocrate dans la tourmente sectaire

Que faire face à un patient attiré par une secte, adepte ou ex-adepte d'une secte ? Le médecin peut-il lui apporter un soutien médical, psychologique ou social ainsi qu'à sa famille ? Peut-il lui aussi devenir un gourou ou membre influent d'une secte en recrutant des adeptes par l'emprise qu'il peut avoir sur les patients ? Si ce livre se veut utile au praticien dans son exercice en proposant des moyens pour la prise en charge du patient, il permet également à tous d'appréhender le fonctionnement d'une secte

Editions L'Harmattan - Mars 2017

La vie après une telle expérience est douloureuse et difficile. De plus, la reconstruction de l'identité est un travail souvent long. Quel que soit le manipulateur (famille, conjoint, gourou, pseudo-thérapeute), les conséquences d'une emprise sont toujours très importantes. Pressentant ces obstacles, la victime diffère quotidiennement son départ en espérant trouver un compromis avec le manipulateur.

Mais des solutions existent, et de nombreuses victimes en témoignent. Chacune a puisé dans son histoire personnelle des solutions pour faire face et les proches fournissent un soutien essentiel. De plus, grâce à une prise en charge et à des aides adaptées, la victime pourra à nouveau investir son existence et se projeter positivement dans l'avenir. ■



Par ailleurs, le travail de reconstruction nécessite également une reconnaissance de l'état de victime par la justice ; malheureusement, cette reconnaissance est particulièrement difficile à obtenir.





MIVILUDES



**Convention de partenariat
entre
la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre
les dérives sectaires (MIVILUDES)
et
l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP)**

Entre les soussignés,

La Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires
13 rue Vaneau, 75007 PARIS, représentée par son Président Serge BLISKO, d'une part,
ci-après « MIVILUDES »

Et

L'École des Hautes Études en Santé Publique,
Avenue du Professeur Léon-Bernard - CS 74312 - 35043 Rennes cedex, représentée par son
Directeur, Laurent CHAMBAUD, d'autre part,
ci-après « EHESP »

PREAMBULE

L'École des Hautes Études en Santé Publique

L'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel qui exerce une double mission de formation et de recherche en santé publique et action sociale. L'une de ses ambitions est de pouvoir concilier les problématiques de santé publique et du management et d'en développer les complémentarités.

Les missions de l'EHESP ont été fixées par l'article 84 de la loi de santé publique d'août 2004-806 du 9 août 2004 et codifié aux articles L. 756-2 du code de l'éducation et L 1415-1 du code de la santé publique :

- assurer la formation des personnes ayant à exercer des fonctions de direction, de gestion, d'inspection ou de contrôle dans les domaines sanitaires, sociaux ou médico-sociaux et notamment de celles relevant du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des affaires sociales ;
- assurer un enseignement supérieur en matière de santé publique ; à cette fin, elle anime un réseau national favorisant la mise en commun des ressources et des activités des différents organismes publics et privés compétents ;
- contribuer aux activités de recherche en santé publique ;
- développer des relations internationales dans les domaines cités précédemment, notamment par des échanges avec les établissements dispensant des enseignements comparables.

Placée sous la tutelle conjointe des ministres chargés de l'enseignement supérieur et de la recherche, des affaires sociales et de la santé, l'EHESP est membre du Réseau des écoles du service public. L'EHESP accueille 1 300 étudiants (380 élèves en formation initiale). Elle emploie 410 personnes dont 90 enseignants et enseignants-chercheurs et 1 500 vacataires extérieurs.

L'EHESP a ainsi vocation à former les cadres supérieurs administratifs et techniques de la santé publique dans les domaines sanitaires et sociaux et médico-sociaux : directeurs d'hôpitaux, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, ingénieurs en santé et environnement, formation continue des professionnels de santé, à destination des personnels des établissements et services, ministères et agences. Elle assure également un enseignement supérieur en matière de santé publique (masters, mastères spécialisés, diplômes d'établissement et certificats).

La Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires (MIVILUDES)

Les missions de la MIVILUDES sont fixées par le décret n°2002-1392 du 28 novembre 2002.

L'article 1 précise notamment que la MIVILUDES est chargée :

1. D'observer et d'analyser le phénomène des mouvements à caractère sectaire dont les agissements sont attentatoires aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales ou constituent une menace à l'ordre public ou sont contraires aux lois règlements ;
2. De favoriser, dans le respect des libertés publiques, la coordination de l'action préventive et répressive des pouvoirs publics à l'encontre de ces agissements ;
3. De développer l'échange des informations entre les services publics sur les pratiques administratives dans le domaine de la lutte contre les dérives sectaires ;
4. De contribuer à l'information et à la formation des agents publics dans ce domaine ;

5. D'informer le public sur les risques, et le cas échéant les dangers, auxquels les dérives sectaires l'exposent et de faciliter la mise en œuvre d'actions d'aide aux victimes de ces dérives.

La MIVILUDES n'a pas vocation à définir ce qu'est une secte. Elle ne tient pas non plus un registre des mouvements sectaires.

Conformément au principe de laïcité, la MIVILUDES s'interdit de porter quelque jugement de valeur que ce soit sur les doctrines, les théories ou les croyances en tant que telles, son objet étant de dénoncer systématiquement les dérives sectaires et de lutter contre elles.

L'un des textes fondateurs du dispositif juridique français est la loi du 12 juin 2001 tendant à renforcer la prévention et la répression des mouvements sectaires portant atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales : « Est puni de trois ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende *l'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de la situation de faiblesse (...) d'une personne en état de sujétion psychologique ou physique résultant de l'exercice de pressions graves ou répétées ou de techniques propres à altérer son jugement, pour conduire cette personne à un acte qui lui est gravement préjudiciable* » (article 223-15-2 du code pénal institué par la loi précitée). Ce texte n'incrimine pas en tant que telle la dérive sectaire, ou l'emprise mentale, dont il n'existe pas définition juridique mais seulement l'abus frauduleux de l'état de faiblesse d'une personne placée en situation de sujétion psychologique ou physique.

Dans ce cadre, il a ainsi été observé que :

- La maladie est devenue une porte d'entrée propice aux mouvements à caractère sectaire qui profitent de la souffrance ou de l'inquiétude des malades et de leur famille pour exercer une emprise à leur égard. Les promesses et recettes de guérison, de bien-être et de développement personnel sont au cœur des pratiques à risque de dérives sectaires.
- Les secteurs du handicap et des personnes âgées constituent, compte tenu de la fragilité de ces populations, un terrain propice aux activités de personnes mal intentionnées, de mouvements sectaires qui peuvent user de différents moyens pour asseoir leur emprise sur certains usagers et, le cas échéant, tenter de les dépouiller de leurs biens.
- Certains mouvements sectaires ciblent les établissements sanitaires ou médico-sociaux. Il existe de réelles menaces d'entrisme. La médecine conventionnelle est systématiquement dénigrée.
- Certains mouvements de type sectaire s'intéressent aux femmes enceintes et/ou aux jeunes parents auprès de qui ils font miroiter des prédictions ou des promesses "d'enfant parfait" et les prétendus bienfaits de pratiques "d'éducation prénatale". Ils n'hésitent pas à mener des campagnes anti-vaccination.
- Les mineurs présentent une grande vulnérabilité, qu'ils vivent avec leurs parents adeptes de pratiques thérapeutiques ou diététiques nocives ou qu'ils subissent l'influence de tiers aux méthodes dangereuses pour leur santé physique ou mentale ou de méthodes éducatives visant divers troubles du comportement ou de l'apprentissage. Les enfants handicapés sont particulièrement la cible de ces méthodes « miracles » non éprouvées scientifiquement.

La MIVILUDES, par ses missions de vigilance et d'observation du phénomène des dérives sectaires est susceptible d'apporter son expertise aux enseignants, élèves et étudiants de l'EHESP afin de les aider à mieux cerner cette problématique dans leur futur exercice professionnel.

L'EHESP et la MIVILUDES se sont donc rapprochées afin d'établir la présente convention en vue de la mise en œuvre d'actions communes visant à l'échange d'information et à la formation des cadres de la santé publique, dans le cadre de leurs compétences propres.

OBJET DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT

Le partenariat a pour objet :

- Une sensibilisation des publics formés à l'EHESP à la connaissance des risques de dérives sectaires pouvant être rencontrées dans le cadre de leurs activités.(fonctions de direction, de gestion, d'inspection et de contrôle) dans les domaines sanitaires, sociaux et médico-sociaux ;
- Un thème de réflexion, proposé dans le cadre de l'interprofessionnalité (MIP), aux élèves des différentes filières de formation des professionnels de santé de l'EHESP visant à répondre à une problématique du phénomène de dérives sectaires et participant également au partage d'une culture commune de ce même phénomène visant, à terme, à rendre les institutions plus efficaces ;
- Une formation spécifique, proposée dans le cadre du Réseau des Ecoles de Service Public, ayant vocation à sensibiliser les futurs agents du service public au phénomène des dérives sectaires en développant leur capacité à repérer, dans l'exercice professionnel quotidien de chacun, les victimes de ce phénomène. Elle sera destinée à :
 - les sensibiliser à la problématique sectaire ;
 - les aider à repérer les risques le plus précocement possible afin d'agir en conséquence ;
 - leur permettre d'appréhender les compétences de chacun afin d'être en capacité de réagir face à des situations qui laissent apparaître un contexte à caractère sectaire ;
- Des partages d'expertise et de connaissances à travers la participation à des manifestations (colloques, journées thématiques, etc.) sur le thème de l'emprise mentale ou du phénomène sectaire ;
- Des travaux de recherche sur le phénomène sectaire dans le domaine de la santé.

COMMUNICATION

Les Parties envisageront les moyens qu'elles souhaitent voir réciproquement mis en œuvre pour mettre en œuvre les actions de communication relatives au présent partenariat.

Toute action de communication engageant le logo, la marque ou les travaux de l'autre partie ne pourra se faire qu'avec son accord express, même s'il s'agit d'un travail en commun.

Par ailleurs, chaque Partie s'engage à mentionner la contribution de l'autre aux actions menées dans le cadre du présent partenariat, dans toute publication ou action de communication.

La Partie à l'initiative de la publication ou la communication gardera l'initiative et la primeur de ses actions (relations presse, communication institutionnelle etc.) et transmettra le texte pour autorisation préalable et expresse à l'autre Partie.

Les dispositions du présent article survivront pendant les 5 ans qui suivent l'expiration du présent partenariat pour quelque cause que ce soit.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les Parties garantissent qu'elles sont propriétaires, cessionnaires ou bénéficiaires d'un droit d'usage des connaissances utilisées ou fournies pour l'exécution du présent partenariat, avenants ou conventions particulières qui en seraient issues et que leur utilisation ne porte pas atteinte aux droits des tiers.

Il est expressément convenu entre les Parties que chacune d'elles conservera la propriété totale et exclusive de ses connaissances et informations. En aucun cas, il ne pourra être considéré par l'une quelconque des Parties que l'exécution du partenariat emporte directement ou indirectement par le biais d'une licence, cession, transfert ou tout autre moyen, des droits de propriété intellectuelle.

CONFIDENTIALITE

Les informations communiquées par une Partie ne sont pas divulguées par l'autre Partie, à l'exception des informations qui seraient du domaine public ou le deviendraient ou, sauf autorisation expresse de l'autre Partie.

Chaque Partie s'engage à ne faire usage des informations communiquées par l'autre que précisément dans le cadre des présentes conditions.

Les Parties s'engagent à tenir confidentielles, toutes informations dont elles auront eu connaissance par l'autre Partie dans le cadre du présent partenariat, sauf autorisation expresse de cette dernière.

De façon générale, les Parties s'engagent à ne rien faire ou entreprendre de quelque manière que ce soit qui puisse porter atteinte aux intérêts de l'autre Partie.

Les présentes obligations de confidentialité demeureront en vigueur pendant une période de cinq ans après l'expiration du présent partenariat, pour quelque cause que ce soit.

LOI APPLICABLE – REGLEMENT DES LITIGES

Le présent partenariat est soumis à la loi française.

Les Parties s'engagent à chercher toute solution en cas de désaccord dans l'application du présent partenariat qui en découlerait. Tout litige survenant dans l'interprétation ou l'exécution du présent partenariat qui ne pourrait être réglé à l'amiable, sera porté devant le Tribunal compétent.

DUREE DE LA CONVENTION

Cette convention est établie pour une durée de 5 ans à compter de la date de signature des parties et reconductible, après évaluation des actions mises en œuvre.

A cet effet, elle fera l'objet d'un bilan annuel des actions communes mises en œuvre par les Parties.


A Rennes, le 11 février 2014

Le Président de la MIVILUDES



Serge BLISKO

Le Directeur de l'EHESP



Laurent CHAMBAUD



Adhérez au CCMM - centre Roger Ikor

Nom Prénom

Personne morale :

Adresse :

Tél : Fax : Mail :

• *J'adhère au CCMM :*

Membre actif

Cotisation annuelle 2018 : 35 €

Étudiant, personne à la recherche d'un emploi

Cotisation annuelle 2018 : 15 €

• *Je m'abonne à la revue « REGARDS SUR » :* Abonnement annuel : 11 €

Cocher la(les) case(s) utile(s). Merci.



COLLOQUE DE LA F.E.C.R.I.S. DU 19 MAI 2017

Dérives sectaires et processus de radicalisation, une question à débattre

Par Simone Soulas, Chargée de la coordination des actions de prévention et d'information sur la radicalisation

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, chers(es) amis(es), la contribution que nous vous proposons est issue de l'expérience du CCMM impliqué dans la prise en charge des jeunes inscrits dans un processus de radicalisation et de leurs familles, dans plusieurs régions du territoire national français.

Elle s'inspire de rencontres et échanges avec d'autres acteurs également engagés dans la prévention de la radicalisation.

C'est donc avant tout un témoignage d'expérience.

Dès 2011, le CCMM a été sollicité par des familles inquiètes des changements de comportement de leurs enfants du fait de leurs croyances religieuses aussi soudaines qu'extrémistes.

La progression rapide du phénomène et les événements tragiques ont conduit les pouvoirs publics français à imaginer un dispositif de prévention et de suivi des jeunes, dont je vous dis quelques mots :

– En 2014 le Ministère de l'intérieur crée un Numéro Vert, plateforme téléphonique de signalement à disposition des familles et des proches (éducateurs, relations, ensei-

gnants...) observant des comportements inquiétants et potentiellement dangereux chez un jeune.

Pour la fluidité de l'exposé, je parlerai de « jeunes radicalisés », mais la notion de jeunes recouvre des mineurs et des majeurs, et au qualificatif de « radicalisés », il conviendrait de substituer « inscrits dans un processus de radicalisation ».

Donc, les jeunes sont signalés, puis après une première analyse de la plateforme téléphonique, chaque "cas" est orienté pour une prise en charge par la préfecture de leur département de résidence. Les préfectures

ont progressivement mis en place des cellules de prévention de la radicalisation qui, en collaboration avec les Services Sociaux, la Sécurité Intérieure, la Justice et les Associations, organisent le suivi des jeunes et de leurs familles.

– Dès Janvier 2015, le CCMM intègre ce dispositif sur plusieurs points du territoire.

Par ailleurs, un nombre non négligeable de familles, réticentes à signaler leurs enfants aux pouvoirs publics, s'adressent directement à nous. Elles craignent la stigmatisation, mais aussi sont le plus souvent dans le déni du caractère potentiellement dangereux de leurs jeunes : « Mon fils ne peut pas être d'une telle violence ». L'essentiel de notre mission est de les en convaincre chaque fois que cela nous paraît être le cas.

Quelques chiffres à ce jour :

– 13 000 jeunes ont été signalés depuis la création du N° Vert. Dont :

. 4 500 par les forces de Sécurité.

. 8 500 sur la plate-forme téléphonique. Dont :

40 % sont des convertis,

35 % sont des femmes,

25 % ont moins de 20 ans.

Si ramenés à la population nationale de référence ces chiffres sont faibles, ils sont effroyables quant aux risques collectifs mortifères qu'ils représentent, mais aussi dramatiques pour le jeune dont l'avenir est durablement affecté.

Et pourtant, dès avant 2010, l'historien Gilles Kepel, rapportait le propos suivant, je le cite : *En 2005, l'idéologue syrien Abdou Moussab Al Soury appelle à la résistance islamique mondiale... C'est la naissance du Jihadisme de troisième génération. La première cible c'est l'Occident et son "ventre mou" l'Europe, que l'on combattra de l'intérieur avec ses propres citoyens.*

À partir de là, nous dit Kepel, *seront menées des actions souterraines, en particulier dans le système carcéral et par le biais des sites Internet.*

La radicalisation

Que met-on sous ce terme ? Nous retenons la définition en trois points, qu'en donne F. Khosrokhovar* :

– Un processus, plus ou moins long mais, à de rares exceptions près, les changements ne s'opèrent pas brusquement,

– d'adoption d'une croyance en une idéologie extrémiste, – légitimant le recours à la violence.

Nous sommes bien placés ici pour connaître les multiples radicalisations religieuses, même si l'extrémisme islamique peut être considéré avant tout comme une radicalité politique. Énoncer leurs points communs met en évidence les caractéristiques faisant écho à l'embrigadement sectaire :

– elles correspondent à une recherche identitaire exclusive.

– elles induisent l'appartenance à une communauté de croyance qui protège.

– l'objet de la croyance est vérité dogmatique et ignorée des autres.

– c'est donc une identité « contre », qui renforce l'isolement social et impose des comportements codifiés.

– les « adeptes » se sentent investis d'une mission.

Le projet jihadiste est tout à la fois religieux et politique, une idéologie mondialiste et eschatologique. Il se donne pour cible des personnes jeunes, hommes et femmes, musulmans et convertis qui, pour beaucoup, ont les vulnérabilités et les rêves de la jeunesse : la recherche d'idéal, la sensibilité exacerbée à l'injustice, l'attrance pour les modèles rebelles, néanmoins rassurants parce que binaires...

Parmi les jeunes rencontrés, de profils, d'appartenance sociale et de niveaux scolaires très variés, nous pouvons distinguer des points communs par classe d'âge :

– Les plus de 25 ans, plus masculins (mais il y a des filles !) politisés et violents. Suivis par la Sécurité Intérieure, nous ne les connaissons pas.

– Les quelques cas de 20-25 ans sont troublants ; des « idéalistes attardés », beaucoup de jeunes en échec d'insertion sociale, des « petits » délinquants et quelques cas psychiatriques non détectés avant.

– Les plus jeunes de 14 à 20 ans, parmi lesquels de nombreuses jeunes filles, sans préoccupation reli-

* Sociologue d'origine iranienne, enseignant à l'EHESS.

gieuse ou politique avant de fâcheuses rencontres. Ils sont la majorité des situations que nous avons suivies et à propos desquelles nous mettons en évidence des phases dans le processus de radicalisation.

– Dans la majorité des cas, les premiers contacts avec les « recruteurs » s'opèrent dans les lieux de socialisation habituels et pour les mineurs souvent en milieu scolaire. Ces premiers contacts, qui suscitent des débats intimes chez les jeunes, sont ensuite relayés par les réseaux sociaux inscrivant le jeune dans une nouvelle communauté d'appartenance.



– L'objectif est l'adhésion à la pratique de l'Islam, et progressivement d'un Islam de plus en plus intégriste. La revendication par les jeunes de leurs nouvelles appartenances, leur volonté de conversion ou de « reconversion », les ruptures qui s'opèrent dans leur vision des rapports hommes/femmes, l'arrêt de leurs activités de loisir... inquiètent leur entourage qui sollicite de l'aide. Il s'est alors passé entre six mois et un an depuis le début de l'embrigadement, car le moment où l'engagement

s'initialise demeure invisible pour l'entourage.

– Les conflits avec les proches se multiplient, la pression externe des recruteurs et de la communauté se renforce et devient exigeante et harcelante.

La distanciation affective avec la famille s'accroît ; c'est à ce moment que les risques de basculement de comportement sont les plus brusques, sous forme de « quitte ou double » assez imprévisible et de légitimation d'un modèle politique totalitaire et violent.

Cette distanciation peut aller jusqu'à la rupture complète, souvent précédée d'un « pseudo » retour à la normale par dissimulation. Les risques de passages à l'acte violent, quelle qu'en soit la forme, sont alors majeurs.

Sans insister davantage sur

les changements, les signes, les indicateurs de rupture, nous reconnaissons aisément la progression et les mécanismes à l'œuvre dans les manipulations mentales :

– Le maillage progressif et prégnant autour des jeunes conduit par des recruteurs physiques ou virtuels, « entraînés » et beaux parleurs.

– Les délais qui s'écoulent pour que s'opère sans méfiance le passage de l'accrochage à l'adhésion. Puis le rythme qui s'accroît et les exigences qui se renforcent.

– La valorisation du nouveau groupe d'appartenance (« les frères, les sœurs »), le changement de prénom, voire d'identité, et l'isolement des référents habituels.

– Le nouveau corpus de croyances binaires, contre le reste du monde, mais rassurant.

– La théorie du complot et les contre vérités.

– Le harcèlement intellectuel et quasi physique par le biais des sites Internet.

– L'assimilation de toute attitude critique à une trahison.

Comment comprendre ?

Sans doute en se rappelant que le projet jihadiste a été pensé, organisé et servi par des moyens conséquents (en particulier en communication) pour constituer sur notre territoire, une « armée d'ennemis intérieurs ».

De nombreux facteurs sont aussi à prendre en compte :

– Relevant de l'évolution du contexte mondial et de la fin des idéologies.

– L'avènement progressif de ce qu'un journal français qualifie de l'ère de la « post-vérité » ou que le Président des USA nomme les « faits alternatifs » ; le tout renforcé par les réseaux sociaux où toute affirmation vaut en soi et où tout se vaut.

– Bien sûr en France on ne peut ignorer notre histoire récente, nos relations avec nos ex-colonies et le sentiment d'injustice qui prévaut chez de nombreux jeunes issus de l'immigration.

– Outre tous ces éléments de contexte, il convient de souligner à nouveau que la cible des jihadistes sont des individus jeunes, en recherche, pour lesquels le Jihad peut apparaître comme une « offre idéalisée ».

– Enfin pour nombre de ces jeunes, l'environnement familial et ses dysfonctionnements propres peuvent constituer un facteur de risque supplémentaire.

Et pourtant, rien de tout cela n'est systématique ou mécanique. Il y a la part du hasard, la mauvaise rencontre au mauvais moment.

Le psychiatre Serge Héfez soumet, avec prudence, une hypothèse que je cite :

L'adolescence est un processus de quête, le passage de l'état de membre de la communauté familiale à celui de sujet social, capable de trouver en lui-même sa propre liberté. Cette séparation de la famille peut se faire de manière progressive ou violente parce qu'impossible autrement. Certaines familles dysfonctionnelles sont comme des sectes en mettant en œuvre des clôtures avec l'environnement. Cela empêche le déroulement harmonieux entre ce que l'adolescent va chercher à l'extérieur et ce qu'il trouve à l'intérieur. Cela rend la double appartenance familiale et sociale impossible. La seule voie que trouve alors l'adolescent est paradoxalement une autre emprise encore plus forte.

Toujours selon S. Héfez, on observe une prévalence de ce phénomène chez les familles de jeunes radicalisés.

Comment agir ?

Les actions menées par le CCMM varient selon les départements : la sociologie locale, l'organisation des cellules de suivi et le degré d'implantation des réseaux jihadistes dans le département.

– En tout premier lieu, le soutien et le conseil aux familles, confrontées à des injonctions contradictoires : demeurer les garants de l'autorité et de la sécurité dans l'espace familial, ne pas rompre avec les jeunes qui s'y opposent et deviennent progressivement insensibles au discours de la raison.

Depuis mai 2017 ou en sommes nous ?

Daech a progressivement perdu tout territoire et ce ne sont plus les risques de départ qui inquiètent mais les possibles retours de terroristes armés et entraînés dans leurs pays d'origine.

Tout aussi préoccupant : le sort de près de 500 mineurs dont une moitié est née dans la zone de conflit cependant que les plus âgés y ont appris l'usage des armes, enfants soldats en quelque sorte. Si les familles rentrent, elles seront judiciairisées et les enfants pris en charge dans des centres spécialisés.

Cela suffira-t-il pour remplacer l'odeur de la mort par le goût de la vie ? Quels adultes deviendront-ils ?

– Avec les jeunes, et après avoir trouvé leur accès, la difficulté réside dans le fait que les propositions des jihadistes sont totalisantes et symboliquement « réparatrices des dysfonctionnements du monde ».

Après avoir évalué leur degré d'engagement dans le processus de radicalisation, il s'agit d'identifier les causes et les motivations du basculement. Selon le diagnostic établi la « contre-offre » peut être :

- . un suivi social en collaboration avec les services compétents, l'accompagnement du jeune dans la reprise d'un cursus scolaire ou d'apprentissage en vue d'une insertion professionnelle...
- . un suivi de type thérapeutique, en particulier des thérapies familiales.
- . Le processus de radicalisation est souvent chez les jeunes l'expression ou l'exacerbation d'un dysfonctionnement familial, important ou mineur, même s'il ne peut se réduire à cela.

Les résultats observés aujourd'hui nous incitent à la prudence.

Dans un processus d'embrigadement qui peut se prolonger sur un ou deux ans, le suivi thérapeutique interrompt la progression qui pourrait conduire à la violence ; mais le groupe d'appartenance radicale n'est jamais très loin.

Quels que soient les contextes, il est fréquemment nécessaire de sensibiliser les acteurs sociaux aux particularités du processus de radicalisation et à ses évolu-

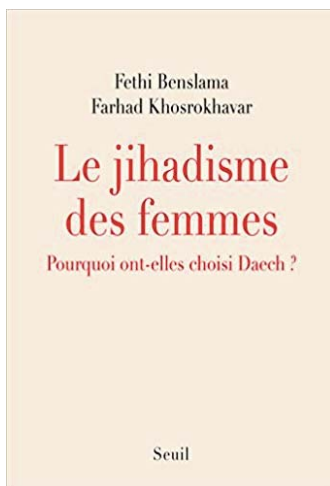
tions rapides, mais aussi d'échanger, de capitaliser, d'affiner notre compréhension.

Le caractère récent du phénomène de radicalisation chez les jeunes ne permet pas, à ce stade, de nous référer à des recherches, études scientifiques ou statistiques.

La réactivité avec les jeunes est impérative.

La prudence dans les diagnostics est requise.

Les échanges d'expériences tels que proposés dans ce colloque par la FECRIS sont une heureuse initiative. ■



Le jihadisme des femmes Pourquoi ont-elles choisi Daech ?

Elles sont environ cinq cents à avoir choisi de rallier Daech. Comment penser ce phénomène et l'ampleur qu'il a pris en Europe, au point que, en 2015, le nombre de candidates au départ est devenu presque égal à celui des hommes ? Quelles sont les motivations et les aspirations de ces jeunes femmes et parfois toutes jeunes filles ?

En mettant en œuvre d'une manière complémentaire les approches sociologique et psychanalytique, ce livre propose d'abord des analyses qui se fondent sur des critères objectifs (âge, classe sociale, lieu de résidence, culture musulmane ou conversion, etc.). Il éclaire ensuite les ressorts subjectifs de l'adhésion à ce régime violemment oppressif qui dénie aux jeunes femmes les acquis de l'émancipation féminine mais leur donne paradoxalement le sentiment d'exister enfin en tant qu'épouse de combattant et mère de "lionceaux", promis au combat comme leurs maris le sont à la mort.

Il faut s'intéresser à l'attrait qu'exerce une telle régression car il est probable qu'il constitue l'un des marqueurs de notre modernité.

Éditions du Seuil – Septembre 2017



Des familles désemparées face au déni ecclésial

Jeannine DIJOUX, responsable du collectif des victimes et familles
de victimes du psycho-spirituel

En 2000, nous étions seuls mon mari et moi devant notre famille devenue un champ de ruines... Il nous fallait comprendre.

Nous nous sommes procurés les parutions du psycho-spirituel et, rapidement, nous avons compris que notre famille venait de subir une redoutable attaque sectaire dans l'Église. D'autres parents nous ont rejoints. Nous pensions tous qu'en s'adressant aux évêques responsables de ces couvents religieux et de ces groupes charismatiques déviants, nous serions non seulement entendus mais aidés pour sortir nos enfants de ce marécage.

Hélas, un long parcours du combattant nous attendait... Il dure encore !

Le lecteur pourra trouver un résumé de nos démarches, et quelques courriers échangés avec des évêques et des cardinaux romains en charge de ces communautés déviantes, dans *Le Silence des bergers* édité au CCMM. Hypocrisie, mensonges, déni... Rien n'y manque.

En tous cas, de nos familles et de nos enfants, ils s'en moquent ! Comme pour la pédophilie, leur seul souci est de protéger l'institution. Il leur fallait se débarrasser de nous et pour cela nous décrédibiliser. Ces saints

hommes ont eu recours aux pires calomnies pour nous salir. Finalement, après les parcours ecclésiaux que nous avons faits très honnêtement, nos familles se sont retrouvées en pire état qu'elles n'étaient. Nous avons la « punition » *ad hoc* pour parents récalcitrants : rupture totale avec nos enfants. Certains ont été envoyés à l'étranger sans que nous sachions où. Des familles n'ont aucune nouvelle depuis quinze ans !

Sur le site du CCMM, lisez, par exemple, le témoignage d'un père de famille. Il est si édifiant qu'il se passe de tout commentaire.

La maltraitance ?... Parlons-en*

Dans la plupart des communautés dérivantes, les droits élémentaires n'ont pas été respectés. Durant plusieurs décennies, pas de cotisation sociale, pas de cotisation de retraites. Nous avons dénoncé ces graves dysfonctionnements. Depuis peu d'années, les communautaires ont droit à leurs cotisations *a minima*.

Nous recevons au Collectif-CCMM d'ex-communautaires sans un sou à l'âge de la retraite. Parce que la charité de l'Église n'est pas pour eux, c'est la solidarité de l'État qui les aidera à vivre leurs vieux jours.

Le scandale étant que ces communautés se sont enrichies avec le travail de leurs communautaires corvéables

à souhait. Ils travaillaient pour Dieu ! Un travail qui rapportait à voir l'empire financier qui s'est monté.

La question qui vient logiquement : comment ces personnes ont-elles pu accepter cela ? Sachez-le, la réponse est aussi logique : parce qu'elles sont sous emprise mentale. Le psychospirituel est une des pires manipulations mentales qui soit. Faux souvenirs induits, délabrement des personnes, rupture de liens familiaux, exorcismes sauvages etc.

Nous avons dénoncé ces pratiques psycho-sectaires, dans *Le Livre Noir des victimes du psycho-spirituel* édité au CCMM.

Aujourd'hui, beaucoup de familles nous rejoignent et s'ajoutent à notre Collectif-

CCMM. Nous continuons de travailler sur ces manipulations mentales, sur leur violence, la rapidité de leur emprise, la rupture avec les parents, la haine pour la famille, le rejet de ceux qui n'adhèrent pas etc. Une maman nous a appelés en nous disant qu'elle croyait les parents musulmans qui disaient n'avoir rien vu de la radicalisation de leur enfant, et qu'il lui arrivait la même chose dans l'Église... Nous entendons l'horreur au quotidien...

Le combat continue. Nos enfants doivent être libérés de leurs chaînes. Nous « payons » le prix de leur Liberté par ce que nous subissons. Mais la Liberté n'a pas de prix. ■

* <https://www.ccm.asso.fr/maltraitance-parlons-temoignage/>

Le livre noir de l'emprise psycho-spirituelle

Pourquoi ce livre noir ?

Ce livre est un signal d'alarme, un cri...

Il présente des témoignages, simples et émouvants par leur sincérité et par la détresse qu'ils dépeignent...

Publié par le Centre Contre les Manipulations Mentales, il interpelle, sans fard, les autorités ecclésiastiques pour qu'elles reconnaissent leurs responsabilités dans les ravages causés par le « psycho-spirituel » et qu'enfin, elles décident de faire cesser les pratiques condamnables et acceptent de rendre justice aux victimes.

Éditions CCMM - À se procurer sur le site ccmm.asso.fr.



Le silence des bergers Hypocrisie, fuite et silence !

En ouvrant les travaux de la Conférence des Évêques de France au printemps 2016, Mgr. Pontier, président de la conférence épiscopale, a assuré que la « priorité » et la « volonté » des évêques étaient de « faire la vérité pour les victimes ».

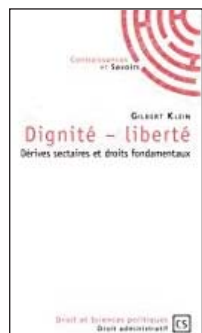
Le Centre Contre les Manipulations Mentales attend depuis de longues années que les autorités ecclésiastiques reconnaissent leurs responsabilités dans les ravages causés par le psycho-spirituel et qu'enfin, elles décident de faire cesser les pratiques condamnables et acceptent de rendre justice aux victimes.

Depuis quinze ans les familles se sont heurtées à des portes désespérément closes et à des obstacles difficilement franchissables. Ce livre retrace leur « parcours du combattant ».

Éditions CCMM - À se procurer sur le site ccmm.asso.fr.

Nous conseillons :

- de consulter la bibliographie du site du CCMM www.ccc.asso.fr
- une excellente bibliographie, sur « radicalisation » et « terrorisme » rédigée par Esther Huet et Ariane Jossin. <https://radical.hypotheses.org/2305> – À télécharger : Biblio radicalisation 01122017



Dignité - Liberté *Dérives sectaires et droits fondamentaux*

Dans son ouvrage intitulé Dignité – liberté, dérives sectaires et droits fondamentaux, Gilbert Klein, Président du Cercle Laique de Prévention du Sectarisme, évoque dans une étude savante et approfondie la question du respect de la personne humaine dans le cadre du phénomène sectaire. Dans sa réflexion, les écoles Steiner-Waldorf occupent une place très importante.

Éditions Connaissances et savoirs – 2017.



Le pharmacien

L'ouvrage le moins académique jamais écrit sur la santé. Avez-vous remarqué la tonne de livres douteux traitant de la « santé » qu'on retrouve en librairie ? Prévenir l'eczéma par la pensée positive, guide d'alimentation à base de bouillie verte prédigérée, guérir avec les esprits cosmiques. Comment différencier le vrai du n'importe quoi ? Le Pharmacien vous propose sa vision impertinente et réaliste de la santé, des médicaments et des différents personnages qui peuplent les hôpitaux et

les cliniques de médecine douce !

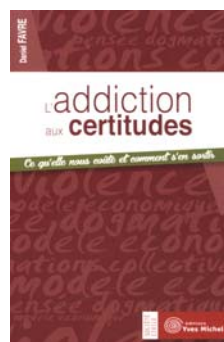
Kennes Editions – Avril 2015.



Tout ce que vous n'avez jamais voulu savoir sur les thérapies manuelles

Très peu de gens connaissent la différence entre kinésithérapeute, ostéopathe, kinésiologue, chiropracteur et rebouteux. Et vous ? À qui allez-vous confier votre corps ? L'offre est immense : d'un côté, le monde du bien-être, où se mêlent massages et coaching thérapeutique ; de l'autre, des techniques manuelles douteuses, parfois dangereuses, toujours séduisantes. Au milieu, si le patient est perplexe, le kinésithérapeute l'est aussi.

Éditions : Presses Universitaires de Grenoble – Février 2014.



L'addiction aux certitudes

Comment pouvons-nous si souvent perdre notre liberté de pensée et devenir dépendants d'idées, de certitudes ? Au point de nous amener à justifier la pénurie, l'avidité, l'individualisme, la compétition, parfois violemment, au détriment de la recherche du vivre ensemble et du respect des écosystèmes. L'Homme serait-il le seul mammifère à pouvoir devenir « esclave » d'une idée et à avoir besoin de s'accrocher à ses certitudes ? Et souvent de façon collective

Éditions : Yves Michel – Novembre 2013.

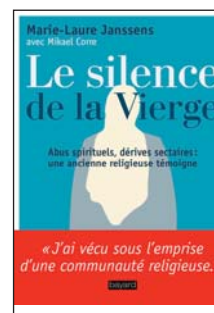


Témoins de Jéhovah – Paradis pour pédophiles

Se présentant comme le « peuple pur de Dieu », le mouvement des Témoins de Jéhovah est digne de porter

aujourd'hui le nom de Paradis pour pédophiles. Les procès affluent, les condamnations sont nombreuses, mais les membres de la secte continuent de nier l'évidence, la présentant comme un « mensonge de Satan ». Ce livre présente tout autant le discours officiel que les preuves de ce qui s'avère être l'un des plus grands scandales religieux du vingt-et-unième siècle.

Éditions : Books on Demand – Avril 2017.



Le silence de la Vierge

M.-L. Janssens est sortie en 2010 de la communauté des sœurs contemplatives de Saint- Jean, dans laquelle elle a passé onze ans. Dans

ce livre, elle raconte qu'elle a été victime d'un crime que ni le droit pénal ni le droit canon ne connaissent : l'abus spirituel. Une variante catholique de l'emprise affective et psychologique.

« Face au silence criminel de l'institution, face aussi à l'aveuglement de "mes sœurs" qui, par dizaines, souvent de manière anonyme, viennent régulièrement sur la toile témoigner de l'innocence de leurs fondateurs et du trésor de leur vocation, j'ai choisi de vous raconter une autre histoire, mon histoire. En vous faisant entrer, jusqu'aux limites de l'inconfort, dans mon intimité, dans ma tête, mes mensonges, mes ambivalences, mes souffrances, et mes révoltes.

Éditions : Bayard Culture – Octobre 2017.

HAUTS DE FRANCE

Permanence téléphonique : 06 52 12 84 61
Le jeudi de 14h00 à 17h00

GRAND-EST

• *Association SECTICIDE*
Mail : secticide@wanadoo.fr
Tél. 03 29 86 30 32

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Mail : c.c.m.m.rhone-alpes@orange.fr
Tél. 07 60 16 18 05
84, Route du Manoir – 69640 COGNYS

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR / CORSE

• *CCMM GRAND PACA*
Présidente : Raymonde WARTEL
Mail : ccmmgrandpaca@gmail.com – raymondewartel@orange.fr
Permanence téléphonique : 06 21 48 00 03
Tous les jours de 14h00 à 18h00 sauf les mardis, samedis et dimanches.

OCCITANIE

• *CCMM LANGUEDOC-ROUSSILLON*
Président : Francis AUZEVILLE
Tél. 07 69 29 89 53
Mail : francis.auzeville@orange.fr – Francis.auzeville66@gmail.com

• *CCMM MIDI PYRÉNÉES – INFO SECTES MIDI-PYRÉNÉES*
Présidente : Simone RISCH
7, rue de Turin – 31500 Toulouse
Tél. 05 61 61 02 97 – 06 51 57 28 66 (joignable en dehors des permanences)
Permanence et rendez-vous le lundi de 14h à 17h.
Mail : infosectes.midipy@free.fr

CENTRE-VAL-DE-LOIRE

• *DÉLÉGATION DU CHER*
Président : Jean-Claude DUBOIS
5, rue Samson – 18000 Bourges
Tél. 06 33 15 15 82
Mail : ccmm18cvdl@wanadoo.fr

BRETAGNE et Pays de Loire

Président : Cireg BERGEAULT
Tél. 07 68 77 50 12
Mail : ccmm.bretagne@gmail.com

NORMANDIE

Jean-Baptiste BOUET
Mail : jbbouet@yahoo.fr

NOUVELLE-AQUITAINE

• *INFOS-SECTES AQUITAINE*
5, rue Dufau – 33000 Bordeaux
Tél. 05 56 44 25 58
Permanence : le jeudi de 14h à 17h30
Mail : infosectesaquitaine@gmail.com

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Mail : ccmm.bourgogne.franchecomte@gmail.com
Tél. 06 95 22 55 47
• *Antenne de Dijon*
Tél. 06 99 80 19 25
Mail : ccmm.dijon@free.fr

ÎLE-DE-FRANCE

Présidente : Laure TELO
3, rue Lespagnol – 75020 Paris
Tél. 01 43 71 12 31
Mail : ile-de-france1@ccmm.asso.fr - telo.laure@gmail.com
• *Antenne des Hauts de Seine Nord (92)*
Tél. 07 82 15 70 56
• *Antenne de Boulogne Billancourt (92)*
Permanence téléphonique le mercredi de 14h00 à 18h00
Tél. 06 52 55 43 20
Mail : ile-de-france1@ccmm.asso.fr
• *Antenne du département 94 Val-de-Marne*
Permanence téléphonique tous les lundis de 14h00 à 18h00
Tél. 06 52 39 90 64
Mail : ccmm.fontenay94@gmail.com
• *Antenne du département 78 Yvelines*
Permanence téléphonique tous les lundis de 14h00 à 18h00
Tél. 06 52 39 90 64
Mail : ccmm.yvelines78@gmail.com

CARAÏBES

• *GUADELOUPE*
Président : Frédéric BUDON
Rue Marcel Rambière – 97139 Les Abymes – Guadeloupe
Tél. 0 590 20 29 90
Mail : frederic.budon@wanadoo.fr

• LA GUYANE

Président : Albert LECANTE
Route de Montabo 24 Lotissement Abchée 97300 Cayenne – Guyane
Mail : albert.lecante1@orange.fr

RÉUNION

Président : Bruno RAFFI
27, rue Auguste Barbet – 97410 Saint-Pierre – Ile de la Réunion
Tél. 262 692 25 05 72 – Fax. 262 692 25 58 83
Mail : braffi2003@yahoo.fr

CCMM – CVPS (Collectif CCMM des victimes du psychospirituel)

3, rue Lespagnol – 75020 Paris
Tél. 06 87 77 11 09
Responsable : Jeanine DIJOUX

Pôle « Radicalisation islamique »

Tel. 07 83 78 50 01

Permanence d'une psychologue clinicienne

Tel. 06 16 10 41 93